

D.U.L DE SAINT-LÉON

Le 13 novembre 2017

Présent(e)s : Vi – Adrien – Gaétan – Philippe – Lindsay

Philippe – Gaétan Adopté

Que l'ordre du jour soit comme suit : factures à payer – les lumières de Noel – le party de Noel – calvettes – auriflammes – l'eau – terrain d'école – 'peastone'

Lindsay – Gaétan Adopté

Que le procès verbal soit accepté tel que présenté.

Philippe nous informe que nous devons commander un autre 10 verges de peastone pour le terrain de jeux.

Pour les calvettes nous devons appliquer pour un permit ce qui veut dire que les calvettes seront changées l'an prochain.

Lindsay demande à Shannon ou nous en sommes avec le projet d'eau.

Philippe – Gaétan Adopté

Que la facture pour les fleurs du village soit payée 133.34\$

Gaétan – Lindsay Adopté

Le comité culturel soit payé 450\$ pour la band pour Canada Day.

Les lumières de Noel seront installées en décembre.

Solange sera demandé pour organiser le souper pour le party de Noel le 15 décembre au Club Simon Nivon et Richard Grenier et Linda seront invités.

Philippe – Lindsay Adopté

Qu'Adrien s'occupe d'écrire une lettre à la Caisse leur démontrant notre désappointement sur la fermeture de notre succursale.

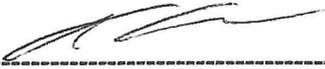
Le projet des toilettes dans la cour d'école est toujours en marche.

Les auriflammes seront installés aussitôt que possible.

La prochaine réunion aura lieu le 11 decembre

Gaétan

Propose l'ajournement



Adrien Caillier, président

Viola Caillier, secrétaire